



Offre d'emploi

Enseignant(e) d'allemand

Poste local régulier

Entrée en fonction : 21 août 2023

Le Collège Stanislas est fier d'engager tous ses élèves, de la maternelle à l'entrée à l'université, dans leur développement global en vue de leur permettre de développer le potentiel qu'ils ont en eux et de devenir des acteurs positifs pour la société de demain

Un environnement humain, dynamique et stimulant

Pourquoi choisir le Collège Stanislas ?

- Une institution renommée avec une mission éducative ambitieuse ;
- Un programme de développement professionnel offrant de nombreuses opportunités de formations et perspectives de croissance ;
- Un milieu de travail où les initiatives professionnelles sont soutenues et encouragées ;
- Un environnement multiculturel et inclusif regroupant plus de 50 nationalités avec possibilité de prendre part aux activités sociales et s'impliquer dans une foule de comités ;
- L'appartenance au réseau AEFÉ, regroupant plus de 500 lycées français à travers le monde et à la FEPEP, regroupant les établissements d'enseignements privés du Québec, donnant accès à des formations, des échanges et des opportunités de co-développement.

Vos défis au quotidien

Sous l'autorité de la direction pédagogique du Collège, l'enseignant(e) assume l'ensemble des tâches inscrites au projet éducatif et pédagogique afin d'assurer à l'élève la formation intégrale (instruction et éducation) à laquelle il a droit. Il / Elle assume les responsabilités ci-dessous :

- Élabore le contenu de ses cours pour les élèves du secondaire et du collégial
- Prépare et corrige les travaux des étudiants tout au long de l'année
- Confectionne les sujets d'examens internes, participe à la surveillance et à la correction de ces examens
- Complète les bulletins (transcription des notes et appréciations)
- Élabore des compléments de cours permettant aux élèves d'entrer dans les universités québécoises
- Participe aux conseils de classe, conseils d'enseignement, réunions pédagogiques, réunions de département
- Participe aux réunions parents-professeurs prévues au calendrier pédagogique
- L'enseignant(e) rend compte de son activité au département et à la direction pédagogique du Collège
- Participe aux activités corporatives, socio-culturelles au sein de la communauté scolaire (portes ouvertes, gala...)

Profil idéal recherché

- Diplôme universitaire de premier cycle (baccalauréat) en enseignement d'allemand ou CAPES d'allemand.
- Qualification légale pour enseigner au Québec (permis d'enseigner ou brevet d'enseignement) ou être titulaire de l'Éducation nationale française.
- Si vous n'êtes ni Canadien ni résident permanent, être légalement autorisé à travailler au Canada en milieu scolaire.
- Le candidat recherché a une bonne connaissance des exigences et des méthodes du programme du Ministère français de l'Éducation nationale.
- Excellent niveau d'allemand et parfaite maîtrise de la langue française à l'oral et à l'écrit.
- Expérience pertinente de l'enseignement des langues au niveau secondaire.
- Volonté de s'investir dans des projets linguistiques.
- Facilité d'interagir efficacement avec les collègues du département.

Lieu de travail :

Montréal (Outremont)

Conditions de travail :

- Poste : régulier à temps partiel
- Horaire : 17h par semaine
- Salaire : 46 527 \$ à 92 027 \$

Avantages offerts :

- La participation à un régime d'assurances collectives complet (incluant l'Assurance médico-dentaire), l'accès à la télémédecine et un programme d'aide aux employés et à la famille ;
- Un généreux régime de congés annuels et de santé avec possibilité de télétravail ;
- L'inscription au régime de retraite à prestation déterminée (RREGOP) ;
- Un lieu de travail à deux pas d'une station de métro situé dans un quartier dynamique à proximité d'une variété de restaurants et de terrasses.

Comment postuler :

En soumettant votre curriculum vitae, votre lettre de motivation et un exemple de réalisation par courriel à l'adresse suivante : recrutement@stanislas.qc.ca.

Date limite pour postuler :

5 mai 2023

Nous souscrivons au programme d'accès à l'égalité en emploi pour les personnes visées par la loi, soit les femmes, les minorités ethniques, les minorités visibles, les autochtones et les personnes handicapées.

Nous vous remercions par avance de l'intérêt que vous portez au Collège, cependant seules les personnes retenues seront contactées.